

**LA DÉGRADATION DU REVÊTEMENT DE L'AUTOROUTE RÉHABILITÉE
E411 ENTRE NEUFCHÂTEAU ET RULLES**

M. Dimitri Fourny (cdH). – Une question interpelle ma région du Centre Ardennes : les travaux de l'E411. En effet, à hauteur des sorties 25 à 29, des trous naissants apparaissent et se multiplient. Il semble donc que le revêtement y soit imparfait. Les travaux réalisés l'ont-ils été selon le cahier des charges ? Vous comprendrez que ce problème est interpellant, si l'on considère que ces travaux ont fait couler beaucoup d'encre.

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine. – Et beaucoup d'argent.

M. Dimitri Fourny (cdH). – Et beaucoup d'argent, effectivement. J'espère que nous n'allons pas reproduire les erreurs passées et que vous êtes informé des problèmes relatifs à ce revêtement. La structure de base du revêtement est-elle entamée ? Y a-t-il eu malfaçon ? Des mesures sont-elles prises en connaissance de cause ? Quel est l'état de la question ? Où en sont les analyses des causes et du problème ?

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine. – Effectivement, il y a deux problèmes : deux fois 20 m², sur 2.600.000 m² de revêtement. C'est important de le signaler. Mais vous avez raison et l'administration l'a constaté. Nous l'avons fait remarquer à l'entrepreneur, lequel reconnaît sa responsabilité dans ce problème et va réparer les trous à ses frais. Il nous a annoncé la fin de ces travaux de réparation pour le mois d'août. Je crois qu'il est plus probable de dire le mois de septembre, étant donné le problème de trafic de cette période. D'un point de vue technique, il va tout simplement racler la surface sur 1,5 cm d'épaisseur et remettre une nouvelle couche. J'espère que c'est la bonne technique et j'ai d'ailleurs demandé une analyse complémentaire quant à la possibilité d'un problème plus profond.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Le ton sur lequel vous prenez la question me laisse quelque peu pantois. En effet, j'habite à 2 km du lieu considéré et je peux vous dire que je ne vous aurais pas dérangé pour deux fois 20 m² de voirie. Quoique que vous en disiez, des problèmes importants se manifestent, suite à la réfection de l'E411. Je ne peux admettre que l'on prenne ce sujet sur le ton de la dérision. Je prends acte de votre réponse et soyez sûr que je n'hésiterai pas à revenir sur le sujet.*

Parlement Wallon – Séance publique du 26 avril 2006.